



COMMUNE DU LAVANDOU

DEVOLUTION D'UN EMPLACEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC

EXPLOITATION D'UN MANEGE DE TYPE GRANDE ROUE

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

1/ COLLECTIVITE AFFECTATAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Commune du Lavandou, Hôtel de Ville, place Ernest Reyer – 83980 LE LAVANDOU – Tél : 04.94.05.15.72 – Fax : 04.94.71.55.25

2/ OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet la délivrance d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public communal, d'une superficie de 256 m², situé sur l'avenue De Lattre de Tassigny, pour l'exploitation d'un manège de type grande roue.

3/ PROCEDURE

Mise en concurrence sous forme de procédure ouverte.

4/ CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES PRESTATIONS

L'exploitation de l'attraction sur un emplacement du domaine public communal se traduira par des obligations fixées par arrêté municipal.

Le bénéficiaire de l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public communal assumera, à ses risques et périls, l'activité susmentionnée et se rémunèrera sur les recettes d'exploitation perçues auprès des usagers.

5/ DUREE

3 saisons : 2018 à 2020, du 1^{er} avril au 10 novembre

6/ REDEVANCE

En contrepartie de la mise à disposition d'un emplacement du domaine public communal pour l'exploitation de l'attraction, l'exploitant devra s'acquitter auprès de la Commune du Lavandou, d'une redevance annuelle dont il proposera le montant en fonction d'un seuil minimum fixé par le conseil municipal, à savoir 30 000.00 €

7/ RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est disponible sur demande par courrier, fax ou mail (jp.grima@le-lavandou.fr), ou par retrait au secrétariat de la Direction Générale de la Mairie (2^{ème} étage) aux heures ouvrables.

8/ CONTENU ET MODALITES DU DEPOT DES SOUMISSIONS

Le dossier de candidature comprendra toutes les pièces énumérées dans le règlement de consultation.

Tous les documents seront impérativement rédigés en langue française.

Les plis contenant les candidatures seront à envoyer en recommandé avec accusé de réception, ou à déposer contre récépissé à l'adresse suivante :

**Mairie du Lavandou
Direction Générale des Services
Hôtel de Ville
Place Ernest Reyer
83980 LE LAVANDOU**

Les dépôts dématérialisés ne sont pas autorisés.

9/ CRITERES D'ATTRIBUTION DE L'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Pour l'évaluation, le classement et la sélection des offres, les critères ci-après seront pris en compte avec la pondération suivante :

- 1/ Valeur technique (50%)
- 2/ Montant de la redevance annuelle proposée (30%)
- 3/ Tarifs proposés (20 %)

10/ PROCEDURE DE RECOURS

Tribunal Administratif de Toulon - 5, rue Racine - CS 40510 - 83041 TOULON Cedex 9 -
Tél : 04.94.42.79.30

11/ DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Lundi 26 mars 2018 à 12h00.

12/ DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS : Mercredi 7 février 2018